

## ÉDITION

### du MAIRE

Comme chaque année, et à pareille époque, le bulletin municipal reprend les grandes lignes du budget 2016

qui se caractérise par :

- Une pression fiscale très mesurée
- Une maîtrise du budget de fonctionnement et un effort sur la capacité d'investissement
- Des investissements structurants
- Des investissements améliorant notre cadre de vie.

Ce bulletin coïncide avec le début de l'été et ses animations diverses.

Je remercie toutes les associations qui contribuent à cette richesse culturelle, sportive, économique et sociale. Malgré, les budgets des collectivités de plus en plus tendus, le village de BRENS et ses élus ont souhaité continuer l'accompagnement des associations qui sont, au-delà de l'aspect éducatif et de service, un extraordinaire lien intergénérationnel

et social qu'aucune collectivité seule ne pourrait assurer.

Le village de BRENS sera toujours un véritable partenaire des associations culturelles, sportives, économiques, familiales et sociales dans une réflexion et une recherche permanente de coopération et de mutualisation.

Cette démarche en complément de celles initiées depuis plus de vingt-cinq ans en direction du développement économique et de l'accueil renforce l'attractivité de notre village.

Notre volonté est de renforcer encore cette attractivité dans la réflexion, la vision que nous avons des territoires et les projets d'investissement pour les années à venir.

Au nom de tous les élus et en mon nom, je vous souhaite un excellent été.

**Michel TERRAL**  
Maire de Brens

## 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945 la France et l'Europe ont gagné leur liberté. Dans ce combat terrible qui avait opposé le nazisme aux valeurs démocratiques, celles-ci venaient de triompher.

Les forces françaises libres et ses soldats venus d'Afrique n'ont cessé de combattre pour la liberté de la France. Leur combat avait été mené au côté des alliés venus libérer la France par le débarquement en Normandie.

La seconde guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Il faut se souvenir aujourd'hui de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort, les réfugiés, les victimes des bombardements, les internés, les déportés et les prisonniers de guerre.

L'ambiance était au recueillement devant le monument aux morts de Brens pendant l'écoute de la sonnerie aux morts suivi de la Marseillaise. L'assistance pu se retrouver à la Mairie pour un dernier échange.



# INAUGURATION

## Place de la FRATERNITE

# SAMEDI 2

# A 10H JUILLET 2016

Les habitants de Brens sont invités à participer à l'inauguration de la Place de la Fraternité (anciennement place du foyer) en présence de nombreux invités.

Le CMJ (Conseil Municipal Jeunes) qui est à l'origine du nom de la place découvrira la nouvelle plaque.

Le pot de l'amitié clôturera la cérémonie.



## Conseil Municipal . . . .

### Infos Utiles

<b>Police</b> . . . . .	17
<b>Gendarmerie</b> . . . . .	17
<b>Pompiers</b> . . . . .	18
<b>Samu</b> . . . . .	15
<b>Enfance maltraitée</b> . . . . .	119
<b>Allo Médecin de garde</b> . . . . .	3966
<b>Centre anti-poison</b> . . . . .	05 61 77 74 47
<b>CNIDE</b> (canicule/froid) . . . . .	0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr	
<b>Service des eaux</b> . . . . .	05 63 41 74 08
<b>EDF</b> . . . . .	05 63 57 26 81
<b>Hydroélectrique</b> . . . . .	05 63 57 57 17
gestion de Brens	
<b>GDF</b> . . . . .	0 800 473 333
<b>Collecte déchets</b> . . . . .	0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr	
<b>Agence postale</b> . . . . .	05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au	
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le	
samedi de 8h30 à 11h30	
<b>Mairie</b> . . . . .	05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76	
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr	
Site : www.ville-brens.fr	
<b>Médecins</b>	
Mandoul Jérôme . . . . .	05 63 57 76 67
Centre Médical de Brens :	
Bah Thierno . . . . .	05 63 41 05 33
Soulé Pierre . . . . .	05 63 41 05 33
Deymié Philippe . . . . .	05 63 41 05 33
<b>Kinésithérapie</b>	
Weber Caroline . . . . .	05 63 41 71 09
Gontié Rémi et Delphine Robert	
<b>Dentiste</b>	
Mme Jouglà . . . . .	05 63 81 44 72
<b>Orthophoniste</b>	
Capuano Aurélie . . . . .	05 63 41 02 45
<b>Ostéopathe</b>	
M. Stehle . . . . .	05 63 57 98 34
<b>Pharmacie</b>	
La Fédarié . . . . .	05 63 57 15 21
Fax : . . . . .	05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr	
<b>ADMR</b>	
Soins . . . . .	05 63 57 66 84
Aide à domicile . . . . .	05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h	
à 17h Bât. ADMR	
<b>Infirmiers :</b>	
Bonnefoi Yvette . . . . .	05 63 57 14 18
Fandos Cathy . . . . .	06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria . . . . .	06 60 92 81 58
Boursier Damien . . . . .	06 10 55 53 74

### TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS A REALISER

#### ESPACE ASSOCIATIF :

Les travaux commencent. Les différentes entreprises retenues doivent réaliser le projet pour début septembre 2016.

#### PROGRAMME VOIRIE 2016

- Chemin de Pendariés Bas
- Chemin du stade
- Chemin du Rec
- Chemin de Sesquières
- Chemin de Lendrevié Basse

Des travaux de réhabilitation de certains fossés seront effectués (3 km).

#### RALENTISSEURS PENDARIES BAS/ LE JONCAS

Attente subvention. Avant la mise en place, une réunion est prévue avec les riverains.

#### MATERIEL DE VOIRIE :

Remplacement de l'ancienne épareuse usagée. Investissement réalisé.

#### ECOLE NUMERIQUE

Suite à une participation de la réserve parlementaire, nous avons pu commander du matériel numérique pour l'école afin de permettre à nos élèves d'être opérationnels pour le collège.

Le coût total de l'équipement est de 8 200 € TTC et la subvention de 2 500 €.

#### TRAVAUX ECOLE

- Volets roulants école maternelle. En cours
- Brise soleil école élémentaire. Etude en cours.

### INTERCOMMUNALITE

#### Pourquoi une intercommunalité rassemblant Tarn et Dadou, le Rabastinois et Vère Grésigne Pays Salvagnacois ?

- Parce qu'une intercommunalité doit traduire une cohérence géographique, humaine et économique.
- Pour renforcer et unir de vrais bassins de vie aux attractivités complémentaires, où le développement économique sous toutes ses formes est la priorité.
- Pour renforcer les services existants
- Pour créer un territoire attractif et dynamique en lien avec l'Albigeois et la Métropole Toulousaine, qui en sera renforcé.
- Parce que cette vision du territoire est déjà prise en compte dans le Pays et le SCOT

Ainsi, le schéma départemental de coopération intercommunale a été validé le 21 Mars 2016 par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) et arrêté par Monsieur le Préfet le 29 Mars 2016 prévoyant la fusion des Communautés de Communes de Tarn et Dadou, du Rabastinois et de Vère Grésigne Pays Salvagnacois.





## ... Conseil Municipal

### ECOLE

**Vendredi 8 avril, les Amis du jardin représentés par M. Huet ont remis à l'école de Brens des « hôtels à insectes » fabriqués par des enfants le dimanche précédent à l'occasion de la Bourse aux Loisirs Créatifs.**

Cet habitat rustique a pour but d'accueillir les insectes de nos jardins si utiles à l'équilibre de la Nature. Ainsi des pollinisateurs, des prédateurs, des parasitoïdes et des recycleurs vont pouvoir y vivre et se développer. Tout ce petit monde contribue à l'équilibre de la chaîne alimentaire dont nous dépendons.

Ces hôtels sont simples à construire avec des matériaux de récupération.

Le directeur de l'école et les enfants présents ont réservé un excellent accueil à cette initiative.



### S.D.E.T

#### Communiqué

Le syndicat a adressé à tous les Maires un texte d'explications et d'informations juridiques à propos de la pose des compteurs Linky.



Ces compteurs comme les précédents, constituent des « biens de retour » de la concession, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à l'autorité concédante, cette propriété s'apparentant à une « nue-propriété » ; c'est le concessionnaire qui exploite les équipements à ses risques et périls comme délégué du service public

Ce déploiement relève de la responsabilité exclusive d'ERDF comme décidé par l'Etat.

L'autorité concédante n'ayant pas accès à l'activité de comptage n'a donc pas sa responsabilité engagée.

### CHEQUE ENERGIE : comment ça marche ?

Ce dispositif, voté en août 2015 dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, remplacera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 le système des tarifs sociaux de l'énergie, utilisé depuis 2005 en France.

#### Qu'est-ce que le chèque énergie ?

Le montant du chèque énergie sera compris entre 48 et 227 €. Cette somme, définie en fonction du revenu fiscal de référence annuel du ménage et de la composition du foyer devrait permettre de couvrir les factures d'énergies (électricité, gaz, fioul, GPL, bois...) des ménages les plus modestes ou de faire des travaux d'isolation permettant d'amoinrir les factures énergétiques. Dans ce dernier cas, plusieurs chèques pourront être cumulés pendant au maximum 3 ans.

**Qui pourra en bénéficier ?** Les bénéficiaires seront les ménages qui ont un revenu de référence annuel par unité de consommation inférieurs à 7700 €, au titre de leur résidence principale. Sous certaines conditions, il pourrait être utilisé pour régler le loyer d'un « logement-foyer » [vise « l'établissement proposant des logements loués en tant que résidence principale, comportant à la fois des locaux privatifs meublés ou non (chambre, le plus souvent) et des locaux communs »]. Chaque année une liste des foyers bénéficiaires sera précisée, et le chèque énergie sera émis au titre d'une année civile sous forme papier ou dématérialisée.

**En pratique :** Lorsque le chèque énergie pourra être utilisé en tant que

moyen de paiement, il sera impossible d'obtenir le moindre remboursement. Les bénéficiaires pourront également « profiter de la gratuité de la mise en service de leur contrat de fourniture d'électricité ou de gaz naturel et d'un abattement de 80% sur la facturation d'un déplacement en raison d'une interruption de fourniture imputable à un défaut de règlement »

**Sanction :** « le fait d'accepter un chèque énergie pour le paiement d'autres dépenses que celles définies [...] sera puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe ; soit 1500 € au maximum.

*\*Le chèque énergie est depuis le 1<sup>er</sup> mai expérimenté dans 4 départements : l'Ardèche, l'Aveyron, les Côtes-d'Armor et le Pas-de-Calais. La généralisation du dispositif sur le territoire français est prévue pour le 01/01/2018.*



## Conseil Municipal . . . .

TARN



### DECHETS

#### fermentescibles

Représentant près de **30% du poids de notre poubelle**, les déchets fermentescibles peuvent se transformer naturellement.

Ils regroupent les déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages) et les bio-déchets (restes alimentaires, fleurs fanées, sciure, cendres froides,...).

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- les déchets verts peuvent être déposés en déchèterie (accès gratuit pour les particuliers). Ces déchets sont ensuite transportés vers une plateforme de compostage afin d'y être transformés en amendement organique, lequel est distribué aux usagers en déchèteries.

- les déchets verts et bio-déchets peuvent être compostés en tas, à l'air libre dans un jardin ou bien à l'aide d'un composteur.

Ce dernier accélère le processus de fermentation des bio-déchets. Le terreau produit peut être ensuite utilisé pour le rempotage, les fleurs ou les arbres.

En pratiquant le compostage individuel, on réduit de près de 40 kg notre production de déchets.

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur (modèle en plastique recyclé de 320 litres), il convient d'envoyer votre règlement de 15 euros, par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante :

**Communauté de Communes  
TARN & DADOU  
Service déchets  
BP 80 133  
81604 GAILLAC CEDEX**

## VOIRIE ELAGAGE - FRICHES RIVES DE COURS D'EAU

Suite à diverses remarques sur le territoire communal, concernant la présence d'arbres et de haies envahissantes sur la voirie communale, générant des problèmes de sécurité, une réunion de concertation a été organisée avec les différents riverains concernés.

En effet, le Maire possède des prérogatives, souvent méconnues, pour faire élaguer les plantations qui s'avancent sur les routes communales et voies ouvertes à la circulation générale. Le coût de ces travaux peut être mis à la charge des riverains négligents.

Le recensement des parcelles concernées a été réalisé et a conduit la Municipalité à provoquer une réunion d'échange pour trouver des solutions amiables avec les propriétaires concernés.

Il faut, tout de même, apporter un éclairage juridique à cette information visant en particulier **les responsabilités pouvant être retenues lors de la survenance d'un sinistre pour lequel le lien de causalité serait établi avec la négligence du riverain en la matière**. Il s'agit de prévenir, en amont, de telles situations, en attirant l'attention de chacun des administrés concernés, sur les risques encourus, et de les inciter, à faire procéder aux travaux de régularisation, et éviter, ainsi toute mise en cause de leur responsabilité.

En effet, à défaut de mise aux normes volontaires des riverains, le Maire, pour être diligent vis-à-vis de son obligation sécuritaire, se verrait contraint, après une procédure contradictoire restée infructueuse, d'adresser au contrevenant une mise en demeure assortie d'un délai. Si cette dernière se révélait sans effet, **elle pourrait conduire le Maire, à faire procéder d'office aux travaux à la charge du contrevenant, après émission d'un titre de recettes correspondant au coût supporté par la Collectivité**.

A la suite de cette réunion, il a été convenu que chaque riverain devrait adresser sa réponse par courrier, à la Mairie, avant le 15 juin, en indiquant si les travaux seront réalisés par lui-même

ou attribués à une entreprise. Conjointement, le délai maximum de réalisation des travaux a été fixé au 31 Décembre 2016 pour tenir compte de la présence éventuelle de récoltes.

- Interdiction de tout brûlage
  - Les friches proches d'habitations (50 mètres), ainsi que l'entretien des rives de cours d'eau (bois constituant embâcles)
- ### Relèvent de l'arrêté préfectoral sanitaire

## Paraître

*Pantalon trop étroit  
Désespoir*

*Régime  
Produits allégés  
Invitations refusées  
Gym accélérée  
Chocolats dédaignés  
Apéro supprimé  
Magrets envolés  
Foie gras confisqué*

*Le compte à rebours  
Est enclenché  
Pour une silhouette  
Reine de l'été*

**Alain Soriano**



### Parlons du TRI

**Le tri est la responsabilité de chacun, le tri est l'intérêt de tous. Notre région est en retard. NOUS NE TRIONS PAS ASSEZ !**

Le coût du « NON TRI » impacte directement les taxes aux collectivités et donc NOS impôts.

Le tri en quantité rapportera toujours plus que le refus de tri. Exemple : un seul flacon en plastique trié en plus par habitant chaque mois représente 100 000 € de financement supplémentaire.

TRIER c'est des emplois locaux, des gains à la revente des matériaux recyclables et des diminutions des émissions de CO2.

**PLUS NOUS TRIERONS PLUS LES COUTS BAISSERONT !**



**Que devons nous mettre dans la caisse jaune ?**

Bouteilles, flacons, bidons en plastique avec bouchons et même les bouteilles d'huile

Papier, cartons, boîtes de conserves, capsules...

**PROPRE ET SEC C'EST FINI !**

**Il n'est plus nécessaire de rincer les contenants souillés.**

**N'oublions pas :**

- Associations qui récupèrent vêtements et objets encore utilisables ou donnons une 2<sup>e</sup> vie en changeant la destination de certains objets : les dépôts-ventes et vide greniers...

- Compostage dans nos jardins pour nos déchets organiques.

- Déchèterie (très proche) : verres, ferrailles, gravas...

- Bornes (conteneurs) de recyclage : textiles

**Nous pouvons encore agir. Soyons citoyens !**

**43%**

C'est le pourcentage de Français qui ne trient pas de façon systématique

**16,5 kg**

C'est le poids moyen d'emballages légers triés par an et par habitant sur notre territoire, soit 14,5% de moins que la moyenne nationale.

**31€**

C'est le tarif moyen voté pour 2016 pour le traitement d'une tonne d'emballages qui arrive en centre de tri, contre 89€ pour une tonne qui arrive au bioréacteur.

Marc Besnard, Conseiller municipal référent « Trifyl », Contact : mairie de brens@wanadoo.fr

### JARDINAGE : limaces et escargots

Le printemps est là même si nous ne nous en rendons pas bien compte avec les nombreuses fluctuations de températures, averses et autres périodes ensoleillées.

C'est le moment idéal pour limaces et escargots attirés par les jeunes pousses de semis ou mises en place par le jardinier.

**QUE FAIRE ?** À vrai dire pas de solutions miracles, mais plutôt diverses solutions :

- en premier lieu le ramassage, de préférence à la nuit avec une lampe torche, ou le piégeage carton, tuiles, rondelles de pomme de terre : ramassage et direction le poulailler le cas échéant...

- marc de café au pied des cultures sensibles.

- ou bien l'infusion de limace : garder les limaces dans une bouteille remplie d'eau de pluie, elles seront décompo-

sées en 15 jours, procéder au filtrage et pulvériser aux abords des cultures. Cela semble efficace.

- les pièges à bière enterrés à fleur de sol, remplis de 1 à 2 cm de bière, les limaces attirées s'y noieront. La bière est néfaste aux hérissons, protéger le piège par une tuile ou une planche pour leur interdire l'accès.

- le son, la sciure, les copeaux, la cendre (tous à renouveler), les aiguilles de pin, les coquilles d'œufs pilées sont autant de barrières que les mollusques n'arrivent pas à franchir, ils « patinent » dessus et restent en vie !

- les feuilles de consoude en paillage peuvent servir d'appâts et toujours en paillage les feuilles de fougères permettent de les éliminer (idem avec purin de fougères).

- des petits vers parasites : les nématodes (Nemaslug), mis en place

en avril sont efficaces toute une saison et sont sans danger pour les autres animaux.

- barrières imprégnées de cuivre, elles sont dissuasives et sans danger même pour les limaces...

- granulés de Ferramol (phosphate ferrique) qui ont un effet coupe faim, pas dangereux pour les autres animaux, mais pas très naturel !!!

Les granulés similaires mais à base de métaldéhyde sont à proscrire (toxicité pour animaux à sang chaud).

Et continuer entretenir la biodiversité de la flore et de la faune de votre jardin pour y trouver entre autres des insectes comme les carabes, les staphylins, les vers luisants, des petits animaux tels que crapauds, hérissons, certains oiseaux, consommateurs de mollusques.

*Bernard Huet mai 2016.*



Vie Associative . . . .

## ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

### 3<sup>e</sup> Bourse aux Loisirs Créatifs



L'association « Arts et Loisirs Brensols » a organisé le dimanche 03 avril 2016 à l'espace Socio Culturel de Brens sa 3<sup>e</sup> Bourse Aux Loisirs Créatifs.

La présence de **25 exposants et de 350 visiteurs** atteste de l'intérêt que portent beaucoup de femmes à toutes les disciplines de loisirs créatifs.

De nombreuses démonstrations permettaient de s'initier à différentes techniques : le **Pergamano**, travail de dentelle sur papier parchemin végétal, la **Barrette** avec assemblage de strass, de fleurs en cuir et de perles, le **Bracelet 3 rangs** (parure indispensable avec la barrette) en cuir, strass et clous, le **Powerdex**, durcissant magique permettant des effets de structure, le **Cœur effet béton enduit** qui transforme votre déco. Pour finir, **fabrication d'abris et hôtels à insectes** par l'équipe des Amis des jardins, animée par M. Bernard Huet.

**Deux tombolas** se sont déroulées toute la journée, une avec tirage toutes les demi-heures pour gagner de nombreux photophores réalisés par les membres de l'atelier travaux manuels, une autre à 17h permettant de tirer le gagnant d'un tableau réalisé et offert à l'association par le peintre bien connu du Gaillacois M. Michel Ger.

L'ambiance était là ainsi que les habituelles friandises, gâteaux, crêpes...

Tous souhaitent se retrouver l'année prochaine le 19 mars 2017.



## U.S. BRENSOLE

### BRENS qui GAGNE !

La saison se termine, et de quelle façon, pour l'Union Sportive de Brens ! Jugez plutôt :

- **Victoire des Juniors (U19)** en Coupe du Tarn, le 5 Juin dernier à Briatexte. Une Coupe du Tarn qui était attendue depuis 1996 et qui récompense le travail des éducateurs et des dirigeants ainsi que la fidélité de nos jeunes, au sein du club depuis plusieurs années, à l'heure où le moindre talent se monnaie...
- **Belle saison également pour nos U15 et U17** qui finissent respectivement

3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de leur Championnat Excellence, 1/2 Finaliste et 1/4 Finaliste de la Coupe du Tarn.

- **Succès aussi pour notre école de foot** qui s'est distinguée avec panache et brio tout au long de la saison sur les différents plateaux et tournois.
- **Nos Séniors**, quant à eux, manquent d'un cheveu la montée en division supérieure.

C'est une énorme satisfaction, pour nous, l'US Brensole étant un des tout



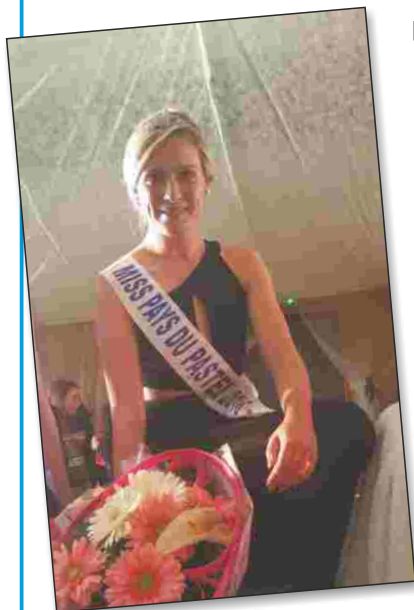
premiers clubs pour les jeunes de la Communauté Tarn et Dadou, de voir, l'année prochaine, toutes nos équipes jeunes jouer au plus haut niveau départemental.

**Rendez-vous est donc donné pour la prochaine saison !**



## ... Vie Associative

### MISS PAYS DU PASTEL



Le vendredi 20 mai s'est déroulée à Brens **l'élection de Miss Pays du Pastel sous l'égide du comité Miss France.**

Un plateau de **8 candidates de très hautes et belles personnalités !** Toutes avaient les arguments et le droit de rêver pour concrétiser l'espoir d'être sur le chemin de gloire vers le plateau final de TF1 mais la règle est stricte ! Le public ainsi que le jury assisté de l'huissier de justice, en ont choisi 3.

**La Miss élue qui participera aux élections de Miss Midi-Pyrénées au mois d'octobre à St-Gaudens se nomme Laura Perruchitti.** Alizée Bodelo endosse le titre de 1<sup>ère</sup> dauphine et Mélissa Belou de Brens celui de 2<sup>e</sup> dauphine ! Preuve que dans notre terroir, nous avons des personnes aussi belles intérieurement qu'extérieurement.

**Ce fut une très belle soirée** avec de magnifiques chorégraphies, un tour de chant de Sébastien Lorca qui a reçu du public une standing ovation, et deux défilés de mode, l'un avec les vêtements de la superbe collection de la boutique le Vestiaire à Gaillac et un défilé des somptueux chapeaux réalisés spécialement pour cette soirée par Mme Martine Culier qui possède une boutique à Albi et Toulouse.

Un cocktail offert par le BTCASC a clôturé cette belle soirée.

### AINES RURAUX

#### Compte rendu des activités du 1<sup>er</sup> semestre

**Le 14 février St-Valentin :** 180 personnes sont venues se régaler du superbe repas-dansant.

**Le loto du 28 février** nous a amené 260 participants.

Le 4 avril nous avons fait **l'omelette sucrée** pour les cartes et le 5 avril pour les marcheurs.

Le 15 avril, **sortie d'un jour** au Domaine de Gaillac dans l'Aveyron. Le car était plein : 57 participants. Nous avons visité le musée des métiers d'autrefois puis nous avons eu un très bon repas (jambon braisé au feu de bois dans la grande cheminée). L'après-midi un spectacle équestre nous a régalé.

**Le thé-dansant du 8 mai** nous a permis de faire 282 entrées.



#### Petit rappel pour la rentrée de septembre

**Lundi 19 sept** reprise cartes : belote, rami, tarot

**Mardi 20 sept** marche 10h-12h, et 14h-17h.

**Jedi 29 sept** mini loto avec goûter à 14h à l'ESC

**Dimanche 9 octobre** grand loto à 14 h.

**Dimanche 30 octobre** thé-dansant

**Jedi 03 novembre** Gratounade (inscrip. avant le 15 octobre 2016)

**Jedi 24 novembre** mini loto et goûter

**Samedi 03 décembre** repas de Noël (inscrip. 15 novembre)

**Dimanche 04 décembre** Thé dansant à l'ESC 14h.



### Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

#### 15 inscriptions pour la visite de Saint Sulpice la pointe.

A travers les rues d'une bastide du XIII<sup>e</sup> siècle, Sandrine notre guide nous a transmis sa passion, ses connaissances.

La forme urbaine actuelle de cette Bastide est sûrement d'origine.

Les personnalités liées à la commune : Sicard Alaman qui édifia le château du Castela, Gaston Phébus qui a commencé le clocher mur de l'église, et bien d'autres...

La visite s'est terminée par le souterrain médiéval du Castela avec pour compagne Jeanne la Faussaire.

Après l'effort le réconfort, à l'ombre et au milieu des ruines du château, le goûter offert par la présidente était le bienvenu.





**Le club d'athlétisme ATHLE BRENS GAILLAC fête cette année ses 10 ans.**

Avec le soutien de l'ECLA ALBI, et après 3 ou 4 années de conditions difficiles d'entraînement la Municipalité, par la création d'un plateau d'athlétisme, a fortement aidé à l'épanouissement du club. La fusion il y a 2 ans avec l'école d'athlétisme de Gaillac a permis de mutualiser terrains d'entraînement et entraîneurs et de rassembler près de 85 enfants de 6 à 14 ans.

Une autre activité s'est rajoutée, il y a 2 ans déjà, **la MARCHÉ NORDIQUE**. Aujourd'hui le groupe se compose d'une dizaine de femmes qui sillonnent les chemins de campagne environnante sous la houlette d'Aubert, diplômé coach athlé santé.

Un projet pour la rentrée de septembre : **la création d'un groupe RUNNING** pour rassembler ceux et celles qui ne voudraient plus courir seuls !

La saison va se terminer par la journée à CAP DECOUVERTE et ce sera déjà les vacances.

Nous sommes prêts pour vous accueillir dès septembre, n'hésitez pas à nous contacter : Annie ITRAC 06.30.63.01.62 pour la pratique de l'athlé (enfants nés de 2004 à 2010), Aubert TREGUILLY 05.36.41.61.08 pour la marche nordique (femmes et hommes...), Marlène et Jérôme RANGER 06.34.43.02.59 pour le running.

**MARCHÉS AUX SAVEURS**

les jeudis  
**21 juillet & 18 août**

à partir de 18h30, place de la Tour de Brens

**Venez nombreux découvrir de nouveaux producteurs, flâner entre les stands et vous restaurer sur place.**



Animée par Florence OLIVIER, l'omelette qui a eu lieu le lundi de Pâques a connu un vif succès. Dans la foulée nous préparons :

## FETE NATIONALE

**13 juillet (19h) : Repas dansant (jambon braisé) suivi du feu d'artifice animé par l'orchestre (5 éléments)**

**FLORENCE OLIVIER**

## FETE des VENDANGES

**26/08 (19h) : Sardinade/saucisses (réservations 06 02 34 08 11) et bal avec**

**Patricia FEINDER**

**27/08: Concours de pétanque (14h) Grand bal (plateaux repas) avec l'orchestre**

**TROPICA et ses danseuses**

**28/08: Vide-grenier Réservations 06 04 48 58 34**

Le comité des fêtes vous attend nombreux à ces manifestations.

## A VOS AGENDAS

**Juillet :** mercredi 13 : Repas et feu d'artifice CAB  
jeudi 21 : Marché de Pays BTCASC

**Août :** jeudi 18 : Marché de Pays BTCASC  
vendredi 26 : Fête des Vendanges CAB  
samedi 27 : Fête des Vendanges CAB  
dimanche 28 : Vide Grenier CAB

**Septembre :** samedi 17 : Journées du Patrimoine  
et dimanche 18 : avec PATRIMOINE BREN SOL  
samedi 24 : Fête du Sport BTCASC

# Juillet - Août - Septembre